

quinze jours suivants seront annulés, sauf réordonnement, s'il y a lieu, avec amputation sur les reliquats de l'exercice clos, reportés au budget de 1837 (art. 2 de la même ordonnance).

(Voir l'instruction du ministre du 10 avril 1835, au *Dictionnaire des Formules (Formulaire Dupont)*, pages 214 et suivantes.)

Bordereau de situation de la caisse communale. — Dans les dix premiers jours du mois, les receveurs municipaux doivent remettre aux maires une récapitulation sommaire des recettes et des dépenses effectuées en mai.

Arrosage de la voie publique. — Les maires doivent prendre un arrêté pour que, pendant la durée des chaleurs, les habitants fassent arroser le devant de leurs maisons.

Chiens errants ou enragés. — Il est nécessaire aussi, à cette époque de l'année, de publier un arrêté concernant les chiens.

(Voir le *Dictionnaire des Formules (Formulaire Dupont)*, pages 336 et suivantes.)

Mouvement de la population du Dépôt de Mendicité de Lyon, du 16 au 31 mai 1837.

Effectif au 46 mai : Hommes, 76 ; femmes, 100 :	176
Admis pendant la quinzaine : Hommes, 5 ; femmes, 3 :	8
Total :	184
Sortis pendant la quinzaine : Hommes, 3 ; femmes, 4 :	7
Effectif au 1 ^{er} juin inclus : Hommes, 78 ; femmes, 99 :	177

Paris, 30 mai 1837.

(Correspondance particulière du Censeur.)

La princesse Hélène et la duchesse douairière de Mecklenbourg-Schwerin sont arrivées à Fontainebleau le 29, à six heures et demie du soir.

— L'évêque de Châlons n'a pas jugé à propos de présenter ses félicitations à la princesse. Il a quitté Châlons deux jours avant son arrivée.

— Les ouvriers allemands appartenant à diverses professions ont obtenu l'autorisation de la police de se réunir en corps d'états et d'aller, bannière déployée, au devant de S. A. la duchesse d'Orléans. Tous les chefs d'ateliers ont été prévenus de fournir la liste de leurs ouvriers, et ceux-ci de présenter leurs livrets sur lesquels il leur sera délivré des passes pour aider à l'enthousiasme officiel, sans avoir maille à partir avec le sergent de ville ou l'officier de paix. Deux mille thalers ont été consacrés, selon le vœu de la princesse, à secourir ses compatriotes malades ou sans travail.

— Malgré les bulletins enthousiastes répétés par tous les échos officiels sur les joies de Fontainebleau et l'avenir de l'alliance des maisons de Schwerin et d'Orléans, la rente a entendu hier soir et ce matin sans s'émouvoir en hausse les 36 coups de canon répétés des diverses stations de Fontainebleau à Paris. Les nouvelles d'Espagne ont dominé la curiosité des fêtes, et l'on s'est moins préoccupé des gracieux sourires de la princesse et de ses bons mots, que de la marche de don Carlos en Catalogne et des populations qui sur la place publique sont prêtes à entrer en révolte ouverte contre le gouvernement de la reine.

A ces nouvelles se sont jointes celles de Londres sur l'état de maladie du roi d'Angleterre, que l'on croit plus grave qu'on ne le publie. Dans cette situation, le cours de la rente à 79 52 1/2 a paru un cours très-élevé, et il est à craindre que des ventes trop nombreuses ne lui permettent pas de se soutenir au parquai.

La liquidation, à la petite bourse de Tortoni, ce matin, était dit-on bien avancée. On prévoyait peu de malheurs, malgré la rareté de l'argent sur la place.

— On annonce que M. Sapey, rapporteur de diverses lois de famille, a été nommé grand-croix de la Légion-d'Honneur. La même faveur a été accordée à M. Comte, directeur-général des postes, pour les soins apportés au service de la cour et au voyage de la princesse Hélène.

— Une lettre de Condom nous apprend que les carlistes ont préféré voter pour M. Persil plutôt que pour un autre candidat même de leur opinion. Quant à M. de Salvandy, il n'a eu aucune chance et sa candidature n'y a pas été sérieuse. M. Persil est parti incontinent pour Fontainebleau.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

La réunion d'un grand nombre de membres des cortès que nous avons déjà annoncée a eu ses résultats. Une adresse énergique a été rédigée et présentée à Christine par les députés Ca-

ballero, Vila et Madoz. Les députés de l'opposition, en agissant ainsi, n'ont pas commis une usurpation, comme le prétend la Paix; ils ont usé d'un droit qui, aux termes du statut royal lui-même, appartenait à un nombre de députés bien moindre que celui des 63 signataires, et que la constitution actuelle reconnaît individuellement à chaque député des cortès.

« Madame,

« Si nous n'avions pas donné tant de preuves d'attachement au trône de votre auguste fille, malgré les tristes événements dont quelques provinces, et notamment la Catalogne, sont en ce moment le théâtre, nous n'aurions pas osé arriver jusqu'au trône vous exposer des faits qui, nécessairement, rempliront votre cœur d'amertume.

« C'est peut-être pour la quatrième fois que nous avons eu l'honneur et le courage de nous exprimer avec sincérité sur les dangers qui menacent depuis bien long-temps le pays. Malheureusement, votre majesté n'a pas daigné accueillir nos vœux, et plus le temps s'écoule, plus une triste expérience vient vous prouver que nos prévisions étaient fondées, et que la couronne, chaque jour plus menacée, perd chaque jour de son influence auprès des partis qui se disputent le pouvoir.

« Sur qui, Madame, sur qui doit tomber la responsabilité des maux qui accablent l'Espagne? La justice et l'opinion publique vous le disent assez haut; c'est sur votre gouvernement, qui, transformant en questions de personnes les questions politiques qui s'agitent au milieu de nous, s'entête à persister dans un système peureux, bâtarde et nul. Si parfois ce gouvernement donne quelque signe de force vitale, ce n'est que pour agir contre les patriotes, contre le parti libéral, Madame, le seul qui vous défende, le seul enfin qui soit capable de soutenir le trône de votre fille.

« C'est cet entêtement qui vient d'être la cause et du sang versé dans la Catalogne, et de celui qu'on y versera encore; car, croyez-le, Madame, la tranquillité de Barcelone est illusoire: cette tranquillité est tout au plus momentanée. Or, soyez-en sûre, Barcelone serait tranquille si elle n'avait pour capitaine-général un... Nous nous arrêtons, Madame: il suffit de vous dire que tout est illégal et tyrannique dans cette ville; les autorités civiles et militaires ne dominent que par la force brutale, et les lois sont méprisées.

« Et l'on veut de la tranquillité!... et l'on invoque l'ordre, la justice, Madame!... Si, du moins, nous n'avions qu'à déplorer les malheurs des dernières journées, si la lutte restait encore concentrée entre le parti constitutionnel, celui qu'on appelle républicain et le parti carliste, le mal ne serait certes pas sans remède; mais l'insouciance de vos secrétaires-d'état, leur hypocrisie gouvernementale, ont produit un quatrième parti, le parti de l'estatuto, qui se relève de toute sa force, qui porte un défi à la nation, et qui menace de nous précipiter de nouveau dans son malheureux système de déprédation, de délation, d'intimidation et d'obscurantisme.

« Eh quoi! Madame, verrons-nous encore au pouvoir les hommes qui déclarèrent Madrid en état de siège, qui firent tirer sur le peuple, et qui emportèrent dans leur chute l'or de la nation, ruinée par trois emprunts exorbitants? Jamais le peuple espagnol ne subira un tel affront.

« Madame, c'est avec le plus grand respect que nous venons vous demander le renvoi de l'administration actuelle: ce n'est pas l'ambition qui nous dirige. Tous les signataires de cette adresse sont décidés à n'accepter jamais aucun emploi; cette déclaration peut vous prouver le loyal désintéressement de notre demande. Renvoyez donc vos ministres; mettez à la tête de la Catalogne des hommes vraiment libres, et la patrie ainsi que nous vous en saura gré.

« Madrid, 17 mai 1837. » (Suivent 63 signatures.)

— L'inaction de l'armée du nord n'est que trop bien expliquée aujourd'hui par la découverte d'une conspiration tramée en faveur du prétendant au sein même de cette armée, et qui devait éclater à la première occasion favorable. Cette nouvelle a répandu la consternation dans la capitale. Le parti modéré voit enfin les déplorable conséquences de sa confiance aveugle. Le ministre de la guerre a expédié l'ordre d'arrêter un grand nombre d'officiers et de les traduire devant un conseil de guerre. Ils devront être fusillés dans les vingt-quatre heures, s'ils sont convaincus d'avoir trempé dans cette odieuse trahison.

(Extrait de la *Sentinelle des Pyrénées*, 25 mai 1837.)

Le général Espartero devait se porter hier ou aujourd'hui sur Tolosa; c'est du moins ce que nous avons appris par une voie sûre. Les consuls de France, de Belgique, de Toscane et du Mexique, à Cadix, ont publié un avis par lequel ils invitaient leurs nationaux à se présenter dans leurs bureaux, dans un bref délai, pour y faire déclaration de leurs noms, domicile, motifs de résidence, etc.

Caparroso, 29 mai, neuf heures. — Les bataillons carlistes occupaient, le 17, les villages d'Astrain, Mouru, etc., etc., sur l'Arga. Le 18, les carlistes ont couché à Saint-Martin et Uxue. Les troupes du général Irribaren occupaient le même jour Tafalla et Olite. Le 19, les carlistes se sont portés sur Casada, et nous ne savons pas s'ils ont passé l'Aragon. On assure

que male bouche et calomnie ont fait merveilles à mon encontre, et que oyez plutôt à quelques laches blasonneurs que à celui qui a rendu aux Flandres los et fortune! Sur ma vie, que on ne s'adviser de jouer ce vilain jeu de médire, car la main qui a occis Volkmar van Roden sait encore où trouver la poignée d'une dague. Par le sang-Dieu! Messires, seriez-vous par aventure aveugles ou fols pour contemner la précieuse alliance que on vous offre? et n'auriez-vous plus souvenance des félonies et cruautés du comte Louys, ce serf couard et vilain qui voudrait amener à néant nos franchises qui tant déplaissent à Philippe, pour ce que elles excitent l'envie de ses sujets? Ne sais qui vous point, Messires, ains je trouve que aucuns de vous ont fait bien souvent le voyage de Lille depuis quelque temps; mais j'atteste le sang de tous les gens de bien occis par ce fuyard parjureur, qui n'a force et insolence que sous le gonfalon de son suzerain, qu'aurai rendu l'ame avant que il rentre en aucune des villes de la confédération. Lors saillit brusquement Artevelde hors la salle, laissant tous les conseillers espantés et bayant les uns aux autres, comme gens estomirés et paralysés par tant d'audace, et s'élançant sur son cheval, tira incontinent vers l'Escluse pour narrer au roy en quel estat estoient les matières.

Ores, pendant que Artevelde chevauchait devers l'Escluse, ne s'amusoit Gérard Denys à mettre queues aux mouches ni à chercher vaches noires emmy les chardons; car aussitost que fut issi de la ville, fit sonner le beffroi des mestiers et assembler les tisserands sur le marché aux grains, et y vinrent tous, s'enquérant de quoi il s'agissoit, et furent tous colérés et fâchés quand Gérard Denys leur eut dit que Artevelde vouloit livrer la ville aux Anglois, et annihiler leurs franchises et privilèges, lesquels ils aimoient singulièrement pour ce que ils leur avoient coûté cher.

Ores, faut savoir que depuis quelque temps Denys avoit gou-

que ce matin les fusiliers d'Aragon, qui occupent la tête du pont Casada, se défendaient encore. Je ne vous garantis pas Irribaren s'est portée à Caparroso et Melida. Nous devons par conséquent se soir Valtiera, et le général Irribaren opérera demain sa jonction avec le général Buerens, qui est aujourd'hui à Calahorra avec cinq bataillons et 600 chevaux. Le général Irribaren aura alors sous ses ordres quinze bataillons d'infanterie, 1,500 chevaux, l'élite de la cavalerie et deux batteries d'artillerie.

Nous empruntons au *Messenger* les documents suivants:

« Barcelone, 24 mai. « Nous sommes à la veille de nouveaux troubles. Les autorités ne s'entendent plus; il règne dans la ville une anxiété semblable à celle des premiers jours de ce mois-ci. Pour que la tranquillité soit de quelque durée, il est à craindre qu'on ne soit forcé de répandre des torrents de sang.

« L'attitude imposante des ouvriers, au nombre de plus de 20 mille, qui parcourent les rues sans vouloir reprendre leurs occupations ordinaires, a tellement rempli d'effroi les membres de la municipalité et de la députation provinciale, qu'ils ont adressé aujourd'hui au général les deux lettres dont voici la copie:

Adresse de la municipalité.

« Excellence,

« Si nous avons accepté l'honorable emploi dont V. Etc. daigna nous charger lors de la démission de nos prédécesseurs, en janvier dernier, c'est que nous crûmes non-seulement rendre un service à la patrie, mais encore être utiles à nos compatriotes, menacés alors, comme aujourd'hui, de devenir victimes de l'esprit révolutionnaire qui travaille cette malheureuse cité. L'expérience, Excellence, est venue nous désabuser; nous ne pouvons continuer nos fonctions sans que notre existence soit compromise. Si nous ne nous croyons pas les forces nécessaires pour garantir notre sûreté individuelle, encore moins pouvons-nous répondre de la tranquillité publique.

« Vous savez quels ont été jusqu'ici les sacrifices et les efforts de la municipalité pour faire respecter les lois et se faire respecter elle-même; vous savez aussi combien de tourments et de peines elle a eu à endurer pour prévenir des malheurs qui ont fini par se réaliser. Malgré tout ce nous avons pu faire, l'hydre révolutionnaire a dressé la tête plus hardiment que jamais.

« Nous le répétons, Excellence, notre existence est en danger; nous ne reculons pas devant des menaces puériles et que nous savons réprimer; mais alors que le peuple s'est familiarisé avec l'anarchie, alors qu'il la poursuit de ses vœux et qu'il en prépare sûrement le triomphe, nous ne resterons pas les spectateurs et peut-être les victimes des scènes sanglantes que nous prévoyons.

« En conséquence, veuillez, M. le général, mettre à notre place, dans le délai de huit jours, des hommes qui possèdent votre confiance. Dans le cas d'un refus de votre part, le corps municipal se dissoudra de lui-même au bout de ce temps.

« Agréé, etc.

« Barcelone, 24 mai 1837.

« Par ordre de l'ayuntamiento: CAYETANOT RIBOT, secrétaire. »

Adresse de la députation provinciale.

« Excellence,

« C'est avec la plus profonde douleur que cette députation a reçu du corps municipal une lettre, dans laquelle il est dit qu'il ne se trouve plus en mesure de continuer ses fonctions, attendu l'état de désordre qui n'a, pour ainsi dire, cessé d'exister depuis les troubles du 4. La députation provinciale, tout en faisant des vœux ardents pour que la tranquillité publique ne soit pas de nouveau compromise, reconnaît aussi, Excellence, la justesse des raisons exposées par la municipalité; elle reconnaît, par conséquent, que les circonstances et les moyens dont la municipalité peut disposer actuellement ne sauraient suffire pour obliger ses membres à garder leur poste jusqu'aux nouvelles élections.

« Au contraire, persuadés comme nous le sommes que la force ne peut pas exister sans l'union, convaincus en outre que le peuple de Barcelone ne cherche et n'attend qu'un moment favorable pour nous couvrir de deuil et de sang, nous croyons que les travaux et l'autorité de la municipalité sont désormais inutiles, et nous prions votre Excellence de permettre à tous les membres dont elle est composée de se retirer et de rentrer dans la vie privée.

« Fait à Barcelone, le 24 mai 1837. — Suivent les signatures.

« Par ordre de la députation portugaise:

« RAMON BURSANYA, secrétaire. »

Parreno qui, avec un grand nombre d'officiers, garde encore nuit et jour la citadelle, est devenu furieux en recevant ces deux communications. Il n'a pas encore répondu; mais on s'attend à une réponse dans laquelle il déploiera la menace et peut-être la force, car il est décidé à triompher de l'insurrection ou à succomber sous ses coups. La garde nationale ne fait

estoit pourpensants et sérieux comme cardinaux attendant l'élection d'ung pape, et ne furent ouyes pas dix vocables pendant toute la chevauchée.

Adoncques, quand furent à Gand, reprit Artevelde toute son assurance, car avoit toujours fiance en sa puissance sur le peuple, dont il excitoit et calmoit l'ire à son veuil, tant estoit homme adextre et fin diseuseur quand estoit devant une grande multitude d'hommes. Ores, devalèrent incontinent au grand-conseil de Flandres, et là rendirent les députez compte de la manière dont avoient agencé les besongnes, et leur fut répondu qu'avoient agi sagement et en prud'hommes. Alors Artevelde clama qu'on fist silence, et démonstra à ceulx qui là estoient combien avoient les Flandres à gagner en heur et prospérité avec le prince de Galles; il remémora les meschefs, brouillis et fâcheries qu'avoient toujours engendrez l'omnipotence françoise, tant vaine et orgueilleuse; il leur monstra la richesse du pays, où sembloit depuis quelques années l'argent estre transmué en or; il prouva ensuite combien gaigneroient les Flandres à avoir ung protecteur qui n'eust pas le pied dans le pays et places fortes au cœur de la patrie, comme avoit Philippe. Bref, il pérorà avec tant de cautelle que ceulx du conseil restèrent perplex comme asnes entre deux mesures d'avoine; car d'ung costé sentoient toute la bonté des arguments du Ruwaert, et d'autre ne savoient comment répondre aux envoyez du comte Louys qui arguementoit avec arguments bien trebuschans, bien luyants, aurisonnans et plaisants à voir. Adoncques, pour ne gaster rien, décidèrent que remettroient la question à ung mois et qu'alors adviseroient ce que seroit de saison.

— Par saint Jacques mon patron! Messires, dit le Ruwaert, cuidez-vous que je suis un escolier escervelé pour me contenter de propos si mal séants et incongrus? Cuidez-vous que telles sornettes et bourdes me puissent convaincre? J'advise, Messires,

gné aucuns des hommes du peuple, tant par ses largesses que par mensonges sur Artevelde, et les avoit enfilonnéz si tellement à son encontre qu'ils ne désiroient rien tant que après ung bon brouillis pour lui tomber sus et l'occire.

Adoncques sentit Gérard que le moment estoit arrivé après lequel il aspirait depuis ja si long-temps. Et quand vit combien les gens estoient irrités et maucontents, leur dit qu'avoit appris que le grand trésor des Flandres estoit transféré en Angleterre par la cautelle et malice dudit Artevelde.

— Par Saint-Bavon! dit ung tisserand, m'est avis que j'ai depuis trop long-temps cet affecté larron et harpilleur se gaboit de nous, et nous engluoit en ses laes; faut le guerdonner boit de nous, et nous engluoit en ses laes; faut le guerdonner bellement, ainsi qu'il duit à sa majesté et puissance, avec belles dagues et coutelas: sus! justicions ce satané traistre, velleur de pécune!

— Hurra! los aux mestiers! beuglèrent les tisserands à Denys; à mort le Ruwaert, le damné homicide qui a si mallement affolé ung pauvre tisserand de Bruges! J'opine à ce qu'il soit estrapadé et branché comme grippe-sou et clerc de Nicolas!

— Ledict Artevelde a fait cent fois pis, hurla Denys; et pas long-temps que disoit à son compère Edouard que feroit jurer aux Gantois que la lune étoit le soleil, tant les menoit sa guise et estoient oisons bridez et asnes de haute futaie!

— Hurra! mort au faux blasonneur! Ça! en quête du créant, qu'il soit tennailé, essorillé comme bohème! clama le premier tisserand.

— Qui sait son gîte le découvre! heugla la foule; faut faire belle cape à l'espagnole de sa peau; ça! dressons beau supplice expiatoire! Los aux mestiers! diffame au Ruwaert, car est expiatoire! Los aux mestiers! dit Gérard Denys, car est auprès de son compère Edouard, empesché à ouvrir quelque belle besongne d'enfer contre vous, car point n'ignorez qu'il

Le service du théâtre : les lanciers fournissent nuit et jour de nombreuses patrouilles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bordeaux, 28 mai 1837, 7 h. 1/2 du soir. Le 24, l'infant est entré à Huesca. Irribarren l'y a attaqué le même jour, et après lui avoir fait éprouver une perte de 400 hommes, s'est retiré sur Almudevas, où il était encore le 25, ainsi que l'infant à Huesca. Le brigadier Léon, commandant la cavalerie, a été tué et Irribarren blessé. Ce dernier devait être remplacé par Buerens, arrivé à Saragosse le 24, avec 3,000 fantassins et 300 chevaux. On ne dit rien de la direction future de l'expédition carliste.

Faits Divers.

Victor Boireau, qui avait été condamné à vingt ans de détention, à la suite de l'attentat Fieschi, et dont la peine vient d'être commuée en celle du bannissement, a traversé le 24, le matin, se dirigeant vers un port de mer d'où il doit partir pour les Etats-Unis. Il était accompagné, dans la diligence qui le transportait, de deux gendarmes qui ne le quitteront qu'au moment de son embarquement. (Gazette des Tribunaux.)

Jusques et y compris vendredi 26 mai, cinquante-une faillites ont été enregistrées au greffe des faillites du tribunal consulaire de la Seine; samedi, le tribunal a prononcé l'ouverture de sept nouvelles, et il en résulte que dimanche au matin cinquante-huit faillites étaient ouvertes. On croit qu'il y en aura plus de soixante-cinq ce mois-ci. Jamais peut-être ce chiffre n'avait été atteint.

Cependant il faut dire que le commerce des nouveautés et des modes, qui souffrait tant depuis le commencement de l'année, va un peu mieux en ce moment, grâce au changement de la température. Espérons que nos manufacturiers s'en ressentiront. (Courrier français.)

Nîmes, 26 mai. — Notre ville serait-elle exploitée par une bande de malfaiteurs? Un vol audacieux et accompagné de graves excès a été commis un de ces jours, à huit heures du matin, dans une maison de la rue Pavée. La maîtresse de la maison était occupée à souffler le feu, lorsque des hommes, dont elle ignore le nombre, lui assénèrent sur la tête et au milieu des épaules deux violents coups de pilon, lui fermèrent la bouche et les oreilles avec du coton, et lui prirent quelques centaines de francs.

Un second vol a eu également lieu dimanche dernier, aussi en plein jour, rue du Chemin-d'Avignon. On parle de la soustraction d'une somme de 700 f., d'une montre en or, etc.

Enfin, cette nuit, un autre vol a été commis dans une maison située derrière Saint-Charles: du linge et de l'argent ont été enlevés.

La justice informe activement sur ces crimes: nous ne savons encore si elle est sur la trace des coupables. (Gazette du Bas-Languedoc.)

VARIÉTÉS.

NÉCROLOGIE.

Une perte, qui est déjà profondément sentie, vient de frapper à Lyon la magistrature: M. Beaudrier, président du tribunal civil, administrateur des hôpitaux, membre du conseil général du Rhône, est décédé, depuis deux jours, à la suite d'une longue maladie qui a résisté à tous les efforts de la science médicale comme aux soins les plus empressés et les plus tendres d'une famille désolée. Hier ont eu lieu les obsèques de cet homme de bien; rarement un concours aussi nombreux de personnes de tous les rangs et de toutes les classes de la société est venu attester par l'accomplissement d'un pieux devoir un attachement plus unanime, des regrets plus véritables. On voyait se presser, autour du cercueil, la magistrature et le barreau, les autorités civiles et militaires du département; on y voyait, à côté des administrateurs des hospices, ces saintes filles qui consacrent toute leur vie au soulagement des souffrances du pauvre: elles venaient pour accompagner de leurs prières et de leurs larmes celui dont elles avaient si souvent admiré la charité affectueuse, le tendre intérêt pour le malheur et la pauvreté. Ce cortège, la dernière et la plus honorable récompense d'une vie exclusivement employée à faire le bien, a suivi dans le plus profond recueillement le long espace qui sépare l'église du cimetière, et au dernier moment, à ce moment affreux où l'objet de toutes nos affections dispa-

rait pour toujours, à ce moment où il ne reste plus que le désespoir à ceux qui n'ont pas les ineffables consolations de la foi chrétienne et de la religion, à ce moment suprême, une voix s'est fait entendre et des paroles tristes et graves, plusieurs fois interrompues par les larmes de l'orateur, ont noblement exprimé ce que chacun éprouvait.

Telle a été la fin de M. Beaudrier; et comment pourrait-on s'étonner du touchant intérêt qu'il n'a cessé d'inspirer pendant sa maladie et des regrets universels que fait naître sa perte, lorsqu'on connaît toutes les qualités qui le distinguèrent pendant sa vie? C'est un enseignement utile que de rappeler à tous qu'avec la vie de l'homme ne s'éteint pas le souvenir du bien qu'il a pu faire; qu'il est même en ce monde une justice qui nous survit: que cette justice rendue à notre mémoire est pour notre famille, pour nos enfants, le premier des biens, comme la plus douce des consolations.

M. Beaudrier naquit à Lyon en 1786, d'une famille honorable. Ses premières études furent aussi solides que brillantes, et sa vocation fut toujours pour le barreau; il y entra fort jeune, et bientôt des succès vinrent couronner ses efforts. Un jugement toujours sûr, une érudition profonde, un travail consciencieux, une délicatesse poussée jusqu'au scrupule, assuraient à M. Beaudrier une clientèle nombreuse et honorable: aussi ne tarda-t-il pas à prendre au barreau le rang distingué qui lui appartenait, et dans cet ordre il fut pendant presque tout son exercice appelé aux fonctions de membre du conseil de discipline, honorable témoignage de l'estime et de l'affection de tous ses confrères. Et comment ne l'auraient-ils pas aimé, lui si bon, si affectueux pour tous? Jamais une pensée d'envie, jamais un mot d'aigreur au milieu de tant de peines, de tant d'inquiétudes inséparables de cette noble profession. On cite au barreau des mots heureux qui peignent l'âme de M. Beaudrier, si bienveillante et si honnête: « Comprenez-vous qu'il y ait des méchants? » disait-il un jour avec un accent inimitable de candeur et de vérité.

M. Beaudrier s'était justement acquis l'estime et la considération publique, au moment où arriva la révolution de juillet. Ses opinions politiques avaient toujours été, comme son caractère, empreintes de douceur et de modération; son ardent amour de la justice, son instruction profonde, sa longue expérience des affaires, le rendaient éminemment propre à des fonctions de magistrature. Il fut nommé à la place élevée de président du tribunal civil de Lyon. Ce choix eut un mérite bien rare en temps de révolution, il plut à tous; les hommes de toutes les opinions comprirent que ce n'était point un homme de parti, mais un homme de justice qui venait d'être nommé, et M. Beaudrier ne tarda pas à justifier pleinement cette opinion publique si honorable pour lui. Pendant tout le temps qu'il a été à la tête de sa compagnie, depuis le jour de son installation jusqu'au jour où sa maladie l'a forcé de s'éloigner, il a toujours été le même pour tous: pour les justiciables, un magistrat éclairé, cherchant la vérité avec un zèle et une ardeur soutenue, travaillant dans son cabinet à de laborieuses recherches dans toutes les affaires importantes, s'efforçant par la douceur de son langage et la sagesse de ses raisons de concilier tous ceux qui venaient à ses audiences d'hôtel exposer leurs sujets de plainte ou de procès; pour ses collègues au tribunal, il fut ce qu'il avait été pour ses confrères au barreau, un ami sûr et dévoué, un chef de corps qui ne songeait à la supériorité de sa position que lorsqu'il pouvait être utile et jamais autrement: toujours facile, toujours indulgent pour les autres, sévère seulement pour lui, qui consacrait tous ses instants à l'exercice de ses fonctions et au bien public.

Ce n'était point assez de la présidence du tribunal civil, d'autres devoirs furent imposés à M. Beaudrier: il fut appelé à concourir à l'administration des hôpitaux de Lyon. Il accepta sans hésiter cette charge et ces nouvelles obligations; celles-là étaient surtout selon son cœur: il fallait s'occuper des pauvres et soulager ceux qui souffraient. M. Beaudrier se voua avec bonheur à cette nouvelle mission, et tous les efforts qui, plus tard, furent tentés pour l'engager dans l'intérêt de sa santé à y renoncer, furent inutiles; s'il eût été dans la nécessité d'opter, il eût sacrifié avec moins de regret la présidence du tribunal. L'estime publique vint encore remettre en ses mains d'autres intérêts; depuis plusieurs années il était membre du conseil général du Rhône, et il s'acquittait avec son zèle et son dévouement habituel de ces fonctions dont trop souvent on ne sent pas assez l'importance.

M. Beaudrier, ainsi environné de la considération publique, n'ayant plus rien à désirer, vivait complètement heureux au milieu de sa famille, conservant ce précieux trésor d'anciennes amitiés du barreau qui survivent à tous les événements comme à tous les changements d'existence ou de position, qui surtout ne manquent jamais au jour du malheur.

Pourquoi fallait-il qu'un tel bonheur, qui semblait si durable, cessât si promptement et d'une façon si cruelle! Ah! si l'espoir d'une meilleure vie n'aidait à expliquer de pareils malheurs, la raison s'égarerait, et la résignation ferait place à des plaintes amères.

M. Beaudrier, depuis près d'une année, sentait ses forces succomber sous le poids des travaux dont il était surchargé. Il

roit de ceux de Gand comme il voudrait. Arrivé en la ville, il advint que aucuns qui le bienveignaient d'ordinaire destournoient la teste et rentroient en leurs maisons, et que les gens de mestiers le regardoient avec regards insolents et courroucez, n'ostant mie leurs chaperons et bonnets comme faisoient toujours. Autres, qui aimoient le Ruwaert, luy faisoient signe qu'il tirast viste et tost d'où estoit venu; ains aucuns n'osoit lui faire insulte, tant y avoit de sérénité et de majesté escripte sur le front de cet homme que une heure auparavant mauldissoient à beaux mauldissons, et parloient d'occire et géhenner cruellement. Ains chevaua Artevelde depuis la porte de de Bruges jusqu'à ce que il fust près du Calender-Burg, où il advint quelques mécréants qui sembloient deviser comment l'assauldroient; ce que voyant, et pour n'estre pris sans vert, galopa jusque en sa maison, où il se barricada, voyant bien que quelque trahison s'ouvrait, tant les visages estoient pleins d'ire et d'impiété pour luy.

Pouvoit lors estre deux heures, et estoit toute la ville emmy les rues et avoit grand'foison de tisserands qui ja commençoient à crier: « A mort le Ruwaert! » mais ne le disoient devant son huys, car doubtoient encore si le peuple ne le défendroient, et savoient combien avoit esteint de seditions avec son bec doré, et que les Gantois estoient matelins et capricieux assez, pour se revenger sur eux de la moindre diffame qui seroit faite à Artevelde. Ains quand advisèrent que nul ne sonnoit mot; que grand nombre de bonnes gens de Gand verrouilloient leurs huys et que n'avoit quasi plus emmy les rues que gens qui clamoient et blasonnoient ordement le Ruwaert, ils tirèrent vers le logis d'Artevelde et là firent noise si horifique, que à la parfin, le Ruwaert ouvrit une fenestre pour adviser que c'estoit, et oyant les mauldissons dont le lardoient, et les cris de mort que pousoit le peuple, devint tout piteux et dolent.

n'en continuait pas moins avec la même ardeur l'exercice de ses fonctions; plusieurs fois des conseils dictés par l'amitié lui furent inutilement donnés: il suspendait pendant quelques jours seulement ses audiences, ne cessait de s'occuper chez lui des affaires publiques, et revenait ensuite au sein de sa compagnie, dès qu'il se croyait un peu moins malade. Il était ainsi arrivé à un état d'irritation nerveuse qui fit subitement éclater la longue maladie à laquelle il succomba, victime de son dévouement à ses devoirs, comme l'a si justement rappelé sur sa tombe l'honorable magistrat dans la bouche duquel l'éloge de M. Beaudrier s'est trouvé si naturellement et si dignement placé.

MAITRE PIERRE OU LE SAVANT DE VILLAGE est un ouvrage fort remarquable publié par la maison Levrault, rue de la Harpe, n° 81, à Paris. Le ton général en est excellent, la lecture facile et attachante, la doctrine exacte et au courant de la science. Tel est le jugement de la commission chargée de l'examen des livres envoyés pour la formation d'une bibliothèque populaire. L'ouvrage qui en est l'objet forme aujourd'hui une collection de 31 volumes, qui se vendent séparément et qui contiennent les éléments de toute science: chimie, physique, astronomie, industrie, histoire, géographie, morale, agriculture, mécanique, histoire naturelle. MAITRE PIERRE traite de tout dans un style simple, facile et à portée de tout le monde. Nous ne saurions trop recommander ces excellents petits livres destinés à porter une saine instruction dans toutes les classes de la société et dont le prix est très-modéré. (Voir aux annonces.)

Nous devons appeler l'attention de nos lecteurs sur les beaux ouvrages publiés par MM. Pourrat frères, à Paris, et qui se distinguent par leur exécution, la beauté du papier et le fin des gravures. Leur édition de Walter Scott, traduction nouvelle, par M. L. Vivien, figurera dans la bibliothèque de l'amateur et de l'homme de goût. Les 100 gravures sur acier, qui rivalisent dignement avec les plus belles gravures anglaises, les textes sur grand papier, tout concourt à en faire une édition magnifique, et cependant elle ne coûte guère plus cher que les éditions ordinaires: 130 à 140 fr. l'ouvrage complet, composé de 22 à 24 volumes, ou 1 fr. la petite livraison. Il en est de même pour l'édition de Mille et une Nuits qu'ils publient avec de charmantes gravures, dans le même format que le Walter Scott, et au prix de 1 fr. la livraison. Leur Buffon à deux colonnes, sur Jésus, pour faire suite aux classiques dans ce format, jouit d'un succès mérité: il a l'immense avantage d'avoir le double de gravures que l'édition du même genre qui se publie, sans coûter plus cher, puisque l'ouvrage complet ne revient qu'à 60 fr. avec les gravures en noir et 78 fr. avec les gravures coloriées. Ce Buffon paraît régulièrement chaque semaine par petites livraisons, le premier volume est sur le point d'être achevé.

EXTRAITS DES BUREAUX DE L'ÉTAT CIVIL.

Décès les plus notables, du 21 au 23 mai.

Joseph-Marie Bombois, 80 ans, menuisier, rue Noire, 12. — Jean Aibre, 42 ans, peintre en bâtiments, rue Confort, 10. — Antoine Chometon, 76 ans, rentier, rue Dubois, 6. — Pierre Chamon, 24 ans, quai Pierre-Scise, 51. — François-Julie Teste, 70 ans, rentière, rue Puits-Gaillet, 2. — Jeanne-Marie Fillon, femme Poncet, 63 ans, le mari rentier, rue des Tables-Claudiennes, 15. — Philibert Longin, 82 ans, prêtre-assistant de la chapelle de Fourvières, demeurant place de ce nom. — Jean-Baptiste Menard, 31 ans, commis-papetier, place de la Baleine, 3. — Joseph Wogelbacher, 77 ans, propriétaire, rue Ferrandière, 10.

Spectacles du jeudi 1^{er} juin 1837.

GRAND-THÉÂTRE.

3^{me} début de M^{me} Cossard dans l'emploi des ingénuités. — 1^o L'ÉCOLE DES FEMMES, comédie en 5 actes. M^{me} Cossard remplira le rôle d'Agnès. — 2^o L'ECLAIR, opéra-comique en 3 actes. — On commencera à 6 heures 1/2.

GYMNASE-LYONNAIS.

1^o KETTLI, vaudeville en 1 acte. — 2^o LA CHERCHEUSE D'ESPRIT, vaudeville en 1 acte. — 3^o L'AMI GRANDET, comédie-vaudeville en 3 actes. — On commencera à 6 heures.

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 30 MAI.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.	
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon,	1,400 f.
4,500	1,000	par trimestr.	Ponts sur le Rhône,	1,075
430	2,000		Ponts de la Feuillée,	2,275
500	2,000		Pont Seguin,	1,700
220	2,000		Pont de l'Île-Barbe,	1,550
2,560	1,000		Pont et Gare de Vaise,	"
1,500	1,000	Juin et Déc.	Eclairage au gaz, Ce Perrac,	1,410
1,000	1,000		Eclairage au gaz, St-Etienne,	1,000
520	5,000	Décembre.	Bateaux à vapeur sur Rhône,	
			Lyon à Arles,	4,200
180	2,000		Paquebots à vapr sur Saône,	
			Lyon à Châlon,	1,030
134	5,000	Idem.	Gond. à vapr sur Saône, marc.,	1,200
400	10,000		Fonderies (Loire et Isère),	13,000
2,200			Ch. de fer, Lyon à St-Etien.,	"
240	5,000		Moulins à vapr de Perrache,	5,000
8,000	25	Par an.	Bateau à vapeur l'Abeille,	"
	5,000		Ch. de fer (St-Et. à Andrez.),	"

Huzza! los aux mestiers! dit Denys, vécy le bon larronneur qui s'en vient nous arraisonner; oyéz le grand docteur en félonie qui nous tient pour asnes de haute futaye et cerveaux à bourlet. Oh! le bon citoyen qui a ven-lu sa patrie pour un sac de sterlings, et qui a ja entourage et cortège de tyrans en attendant que il le soit à bon escient. Foin des Anglois, faut les conspuer et forbannir comme complices de cettuy diffamateur et voleur des deniers de la commune! A l'eau le fils de Satan!

— Silence! il va parler le féal argentier des Flandres, dit un froulon de Poperingue. Oyéz! oyéz! vécy Judas qui va prêcher la passion. Silence, enfants! réfrénéz vos langues.

Adoneques Artevelde jeta un long et mélancholique regard sur la foule qui grouilloit, rouloit en dessous lui, comme vagues marines; puis, d'une voix virile, il demanda qu'on fist silence.

— Citoyens! dit-il d'une voix stentorée, pas n'estoit besoing de ce que je vois aujourd'hui pour savoir que la prospérité humaine est chose muable; ains, si quelque chose m'estonne, c'est qu'ainsi me guerdonnez de mes labours et peines et que n'ai, pour loyer du bonheur que vous ai baillé, qu'ingratitude et diffame! Cuidez-vous que ils voyent en moi ung déloyal et traître? Non, Gantois, et saurez bientost, à n'en pas doubter, combien est dangereux d'ouyr les ennemis du pays qui calomnient ses plus vifs défenseurs! Quels sont les méfaits dont on me charge? où sont les infortunes qu'ai causées? où est la ruine du pays qu'ai ouvrée? Vécé autour de vous, Gantois, et me dites si estiez en tel heur et félicité sous le gouvernement du vassal françois? On m'appelle tyran! Ains si avois desservi ung tel titre, aurois-je laissé bouches pour le clamer ou tête pour le penser? Et c'est quan! je voulois assurer à jamais votre heur et los à tous, que me blasonnez comme un vil larron, et m'af-

lons cesser d'être Flamands pour devenir Anglois, et que l'apostol à ja gardes angloises, tant à de fiance en ses œuvres.

— A la hart le mauvais tyran! vite, allons en bel arroi au devant du beau lord que le diable embrène; faut lui sophistiquer la fressure avec verges de bouleau, et ensuite les couper en quartiers.

— Silence, compaigns! dit Gérard Denys: seroit-il pas juste qu'orons ce qu'à dire pour se défendre? Pourrons toujours bien l'occire quand nous daira, et par ainsi verrez mieux sa trahison et trupherie, et combien desservoit la male mort que lui préparez.

Pendant qu'ainsi devoient de vengeance les Gantois, s'en revenoit Artevelde de l'Escluse, tout mélancholique et alangoué, et grabeloit dans sa teste combien l'affection populaire estoit muable, et combien estoit facile à trupher un peuple sur ses vrais intérêts; puis songeoit aux gens de bien qui avoient toute leur vie consacrée à l'heur et renommée de leurs citoyens, et d'avoient eu pour loyer que geosles, poisons et détestables trépassés pitoyablement.

Ains, comme Edouard avoit ouy les machinations qu'aucuns avoient contre son compère, ainsy qu'il avoit accoutumance de luy avoir donné, pour se défendre contre toute sédition qui pourroit advenir, 400 archiers gallois, homme valet et gens de bien, lesquels s'estoient introduits depuis deux jours occultement en la ville à la nuitée, et de là dans la maison d'Artevelde, mais non sans que aucuns les connussent, ainsi qu'il parut depuis.

Ores, estoit Artevelde parti de l'Escluse en la matinée du dimanche 17 juillet 1344, après avoir informé Edouard de l'invulnérabilité de ses projets, et s'en revenoit tranquille dessus son cheval, pourpensant comment il se tireroit de cettuy estrif qui le pouvoit fort, pour ce que avoit baillé sa foi à Edouard que fe-

F.-G. LEVRAULT,
libraire-éditeur,
RUE DE LA HARPE, 81, A PARIS.

MAITRE PIERRE, OU LE SAVANT DE VILLAGE,

LESTRENT-UN VOLUME
designés ci-dessous
SONT PUBLIES.

Bibliothèque populaire à prix modique, par MM. BRAND, BUCHON, BOECKEL, CERISE, COTTARD, DELCASSO, FÉE, ST-GERMAIN, MOEDER, MARMIER, PENOT
RENDU, SARRUS.

Ouvrages rédigés avec soin, approuvés, pour la plupart, par l'Université, et coordonnés dans un système complet d'instruction élémentaire.

Collection indispensable comme base de toute bibliothèque communale ou cantonale.

N° 1. Entretiens sur la physique, 40 c.	N° 9. Entretiens sur l'éducation, 40 c.	N° 17. Entretiens sur Franklin, 60 c.	N° 25. Entretiens sur la navigat., avec fig., 60 c.
2. — sur l'astronomie, 40	10. — sur la langue française, 40	18. — sur la physique, 50	26. — sur la géologie, 50
3. — sur l'industrie, 50	11. — sur la géographie, 1 f.	19. — sur la botanique, 90	27. — les voyag. de découv., cart., 1 f.
4. — sur la mécanique, 60	12. — sur la géogr. de France, 1	20. — sur l'hygiène, 50	28. — l'hist. de la révolut. française, 1 f.
5. — sur l'histoire, 40	13. — sur la musique, 50	21. — sur la géométrie, 80	29. — sur la morale, 50
6. Histoire des Français, 60	14. — sur les préjugés populaires, 50	22. — sur les animaux domestiques, 40	30. — sur la zoologie, 90
7. Entretiens sur la chimie, 40	15. — avec ses petits amis, 40	23. Notions sur l'agriculture, 60	31. Animaux et végétaux nuisibles, 90
8. — sur le calendrier, 90	16. — sur l'art de bâtir, 40	24. Entretiens sur les inventions utiles, 60	10 centimes de plus par volume pour cartonnage.

PLUSIEURS NOUVEAUX VOLUMES paraîtront prochainement. — On vend séparément chaque ouvrage.

Cette collection étant très-répandue, on peut adresser les demandes à tous les libraires des départements.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Etude de Me Pignard, avoué à Lyon, rue Saint-Jean, n° 27.

Adjudication définitive, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon du samedi trois juin mil huit cent trente-sept, à onze heures du matin, d'une propriété close de murs, située en la ville de La Croix-Rousse, rue de Cuire, n° 4, et formant le deuxième lot des immeubles dépendant de la succession de M. Antoine-François-Marie-Elisabeth Martin, décédé propriétaire à Lyon.

Cette propriété, qui est d'une contenance superficielle d'environ trente-huit ares quarante-huit centiares, renferme dans son enceinte une maison bourgeoise, un pavillon, salle d'ombrage, une pompe à un corps, un puits à eau claire, et un jardin et pré complantés d'arbres fruitiers et d'agrément, etc. etc.; estimée par experts à la somme de trente mille francs, ci 30,000 f.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, audit Me Pignard ou au greffe du tribunal civil de Lyon, où le cahier des charges est déposé. (2595)

(2617) Samedi deux juin mil huit cent trente-sept, à huit heures du matin, sur la place Groslier, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant d'objets saisis, consistant en tables, chaises, fauteuils, commode, garde-habit, pendule, etc.

ANNONCES DIVERSES.

(2615) AVIS AUX IMPRIMEURS.

A vendre, à un prix très-avantageux, une bonne presse en fer, à la Stanhope, presque neuve, n'ayant travaillé que six mois.

S'adresser à l'imprimerie du journal.

(2612) A CÉDER. — Une fonderie pour pièces de fonte de toutes dimensions; elle est située à St-Etienne, et jouit d'une clientèle nombreuse. Elle possède un matériel complet et une riche collection de modèles. C'est un établissement nécessaire aux besoins de la localité. On accordera des facilités pour le paiement.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. Ramay aîné, place Henri IV, à Lyon.

SIROP PECTORAL DE MOU DE VEAU

PAR DISTILLATION,

Composé par P. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n° 30, à Lyon.

Ce sirop, approuvé en 1788, époque où aucun remède de ce genre n'était connu, a toujours obtenu la préférence sur tout autre dans les rhumes, toux, catarrhes, enrouements, esquinancies, coqueluches, extinctions, crachements de sang et particulièrement dans la grippe. Tout récemment il a été observé que la vertu calmante de ce sirop a été opposée avec les plus grands succès à cette maladie, soit par l'usage d'une cuillerée matin et soir comme préservatif, soit comme curatif, pendant son période agissant sur toutes les irritations de la gorge.

M. Macors se fait un devoir d'observer au public que ce sirop dont son père fut le seul inventeur et duquel il est l'unique successeur ne doit pas être confondu avec ceux auxquels on a donné le même nom dans l'intention de le contrefaire et qui ne méritent nullement la confiance. (2052)

frontez comme homme de rien.

Ne sçais le sort que me réservez, Gantois, mais le Dieu sauveur qui nous advise en cetuy moment, sçait que ne voulois que le heur de mon pays et non son esclavage; si voulez vous assurer qu'ai loyalement ordonné vos besognes, élisez gens capables et idoines aux matières financières et leur rendrai compte demain du grand trésor de Flandres qu'aucuns de mes lasches ennemis disent estre en Angleterre; et quand aurez vu comment j'ai agencé vos affaires, ai espoir qu'aurez honte d'avoir ainsi malement suspicionné ung des meilleurs citoyens qui onques ne songea qu'à l'heur de la chose publique.

Quand eut Artevelde fini son oraison, furent les Gantois tout perplex et ne savoient que résoudre; ains soudainement Gérard Denys, se tournant vers les partisans du Ruwaert, leur dit:

— Vêez ce menteur et parjureur qui nous cuide encore trupper par ses papelardises, voyez ce faux tyran qui nous vent vendre aux Anglois et qui a jà archiers pour nous soubmettre, et asseoir sa tyrannie; il veut jusque demain, ce bon larron tout empaletoté de forfaitures, pour nous rendre compte du grand trésor de Flandres: tes sièvres quartaines, vilain larronneur, qui nous cuide assez lanternes pour attendre qu'Edouard nous vienne assaillir avecque ses gens!

— Sus! sus au cauteleux parjureur qui nous veut mettre à sac, et planter l'estrangier emmy nous! Ho! ho! avez ouy l'outrage mécréant! A mort le blasphémateur et meurtrier qui nous veut molester et mettre à néant! A-t-il pas occis ung pauvre tisserand de Poperingue? Le mal des ardents serre les tripes du fin premier qui parle de merci! A mort le belitrandier détestable!

— Vengeance! diffame à l'espie anglais! huzza! à mort le trois fois traistre! los aux mestiers!

Lors commencèrent les tisserands à se ruer sur l'huissière de l'hostel du Ruwaert, avec poutres, haches, dolabres, bé-

DÉPURATIF DU SANG.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ DE M. E. SMITH, DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE LONDRES.

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT SARDE, les Universités de Turin et de Gènes furent saisies de l'analyse de ce remède et, d'après leur rapport du 31 juillet 1833, l'approbation royale était accordée à M. E. Smith. Le 5 novembre 1833, l'I. et R. gouvernement de la Lombardie, par son décret publié sur la foi du rapport de l'Université de Pavie, accorde au sieur E. Smith des privilèges exclusifs constatés dans l'ordonnance publiée six fois par ordre du gouvernement dans la Gazette officielle de Milan. Le conseil sanitaire de Rome lui accorde même accueil, sous date du 11 mai 1836, et, en dernier lieu, le collège médical de Naples a également reconnu l'avantage que la Faculté de médecine pouvait tirer de son puissant dépuratif, l'Extrait de Salsepareille composé. Ces témoignages sont donnés par des professeurs occupant les hauts grades de leur profession, hommes d'une science dont les membres s'opposent assez ordinairement à toute innovation ou changement quelconque, ne se rendant qu'à une conviction acquise par leur propre expérience. Les documents originaux de ces gouvernements et universités peuvent être vus chez l'auteur: témoignages irrécusables.

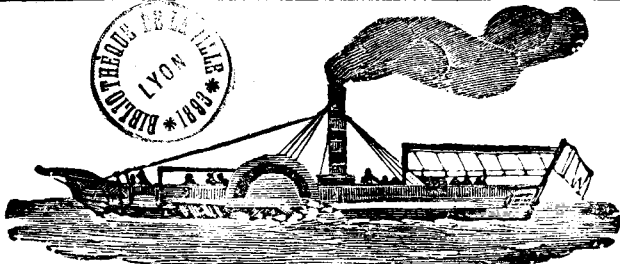
Se vend en boîtes de 3 fr. et de 10 francs.

A LYON, chez M. Vernet, place des Terreaux, 13; à ST-ETIENNE, à la pharmacie Garnier-Martinet; à ROANNE, M. Mercier, rue Royale; à MACON, M. Lacroix, rue des Selliers; à GRENOBLE, M. Ricard, place Grenette, 12; à VALENCE, M. Collet, Grande-Rue, 56. (1782)

VACCINATION.

Le jeudi et le dimanche, depuis onze heures jusqu'à deux heures, on vaccine les enfants avec du virus-vaccin, pris sur des sujets sains. (Prix: 3 francs.)

S'adresser quai Saint-Clair, cours d'Herbouville, n° 24, au 2^e, au-dessus de l'entresol. (2323) j



PAQUEBOT A VAPEUR FRANÇAIS POUR CADIX.

Le paquebot à vapeur français le Phocéen, de la force de 140 chevaux (capitaine T. Auzet), partira de MARSEILLE pour CADIX le 25 juin courant, touchant à Port-Vendres, Barcelone, Tarragone, Valence, Alicante, Carthagène, Almería, Malaga et Gibraltar.

S'adresser, pour fret et passage, à MM. T. Périer et Ce, armateurs, ou à MM. Fraissinet et Robert, courtiers, rue Canebière, n° 33. (2613)

hiers et autres engins diaboliques, et tomboit le pauvre mur pierre à pierre; aucuns pendant ce temps dressaient échelles pour mieux l'escalader.

— A sac, le faux Barrabas! aux échelles, enfants! clamoit Denys; est plus aisé de monter à ces murs qu'en paradis! Sus! taillons des indulgences à ces damnés Gallois! los aux mestiers, enfants! A dans cetuy hostel de quoi vous sauver à jamais du pesché de misère! Huzza!

Et s'élançoient les tisserands avec valeur léonine, quand tomba la porte sous l'effort du bélier. Alors Artevelde, voyant qu'il n'y avait merci à espérer, s'ensauva par son escurie dans la maison d'ung loqueteux fripier, dont il avait par aventure occis le père dans ung brouillis public; et comme franchissoit le mur pour se laisser cheoir dans sa maison, le ferit cetuy fripier d'ung si aspre coup de hache qu'il lui partagea le chef en deux portions. En cetuy moment arriva Denys, lequel le jacqua encore de quelques coups; ains il estoit jà mort tant avait esté feru avecque précision.

Aucuns ont dit que son huis avait esté démoli; cela n'est point, ains tout fut ars et consumé par le feu que les tisserands y boutèrent après avoir encore occis dix conseillers d'Artevelde et plus de six vingt archiers gallois.

Ains tomba et périt pitoyablement Jacobus Artevelde, l'ung des plus saiges hommes et grands politiques qu'eurent les Flandres, qui après sa mort ne firent que décheoir et sentirent bientôt la vérité des dernières paroles de leur malheureux Ruwaert. Car incontinent que fut son occision connue du comte qui lors se tenoit à Termonde, commencèrent les vengeances des nobles qui si long-temps avoient esté abaissés, et furent les maisons de tous ceux qui tenoient pour Artevelde arses, détruites; et fut pour cette cause qu'on ne trouva ni chartes ni pièces aucunes de l'administration du Ruwaert.

Et cuidez que pendant les sept ans que fut Artevelde le sou-

(2614) AVIS INTÉRESSANT.

On demande de suite un associé pour une fabrique de bleu nouveau, par un procédé particulier.

S'adresser au bureau du journal.

DÉPURATIF DU SANG.

VÉRITABLE ROB

AUTORISÉ PAR LE GOUVERNEMENT,

ET APPROUVÉ PAR LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Ce Rob, dont la composition est entièrement végétale, possède à un haut degré la propriété d'accroître la transpiration et de favoriser la sortie des germes morbifiques; aussi, il convient à tous ceux qui auraient à craindre pour des vices cachés, ou des restes de mercure. C'est surtout dans le traitement des maladies chroniques, et qui ont résisté aux autres moyens curatifs, que ce médicament présente ses plus grands effets.

Il se vend par bouteilles de 10 fr. et de 5 fr., avec une instruction, à la pharmacie de QUET, rue de l'Arbre-Sec, n° 31, à Lyon. (2512)

CORS, DURILLONS, OIGNONS.

TOPIQUE COPORISTIQUE pour guérir radicalement, en peu de jours et sans douleur. Dépôt à Lyon, chez M. Clément, débitant de tabac, rue St-Dominique, n° 15. Il est d'un emploi facile, et ne salit pas la chaussure. (2410 bis)

verain dispensateur des Flandres, cetuy pays ent los et riches, car tout faisoit pour le peuple. Ains quand revint le comte Louys avec ses damoiseaux, sentirent les bonnes gens combien avoit de différence entre le gouvernement d'un vassal français, qui onques n'osa dire non quand son suzerain avoit dit oui, et celui d'un magistrat populaire qui n'avoit pour vices que l'heur du pays et non celui de ses courtisans, comme toujours firent les princes.

(La maison habitée par Artevelde est aujourd'hui occupée par M. Verplanke, négociant, près de l'Université. Nous croyons même qu'on y a retrouvé des vestiges de ses armoiries, qui étaient trois chapels d'argent sur fond sable.)

VICTOR JOLY.

Bourse de Paris du 30 mai 1837.

Le p. 0/0 n'a pas été aussi ferme qu'hier, malgré les efforts qui ont été faits pour le porter à 79 50. On voudrait le voir au cours demain, époque de la réponse des primes. On est resté à 79 45.

Les fonds espagnols ont baissé. On dit que le gouvernement a reçu une dépêche télégraphique très-mauvaise pour la cause libérale. On a fait 25 3/4

Cinq pour cent	108 50	108 50	108 40	108 40
— fin courant	108 45	108 45	108 40	108 40
Quatre pour cent	99 50			
Trois pour cent	79 45	79 50	79 45	79 50
— fin courant	79 45	79 50	79 45	79 50
Rentes de Naples	99 75	99 75	99 65	99 70

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS V FILS, RUE POULAILLERIE, 1.